



Semaine du 24 au 30 novembre 2008 n° **238**

Éducation

Ce n'est pas le moment de lâcher le morceau

Sommaire

- **Emploi des cadres** : l'APEC s'inquiète de la baisse des embauches
- **Jeunes diplômés** : effondrement des offres d'emploi
- **Fonction publique territoriale** : la CGT appelle à la grève le 26 novembre
- **Hôpitaux** : grève des urgentistes à partir du 1^{er} décembre
- **Besançon** : crainte pour l'emploi et les RTT au CHU
- **Psychiatrie** : contre le fichage et la rétention de sûreté
- **Milan presse** : grève votée contre le plan social
- **Groupe les Échos** : projet de fusion des rédactions au sein des titres
- **Journalistes pigistes** : le SNJ-CGT ne signera pas un accord en recul
- **Audiovisuel public** : un projet de loi aux conséquences désastreuses
- **Fonction publique** : la CGT dénonce l'évolution du compte épargne-temps

Édito

Justifier des réformes comptables en les travestissant sous des oripeaux pédagogiques est l'exercice préféré de Xavier Darcos. Mais le ministre a atteint les limites de sa méthode et il ne convainc plus personne. Qui pourrait imaginer sérieusement une école de la réussite sans adultes, sans moyens ? Incontestablement, les syndicats enseignants, étudiants, lycéens ont réussi la mobilisation du 20 novembre avec des taux de participation à la grève très importants et des défilés massifs dans les grandes villes. Ils demandent un autre budget (celui de 2009 prévoit 13 500 suppressions de postes), le maintien des Rased (maîtres spécialisés contre l'échec scolaire), le respect de l'école maternelle, un « véritable dialogue social » ainsi qu'une autre réforme du lycée. Ils étaient 40 000 à Paris, 20 000 à Bordeaux, 11 000 à Marseille, 10 000 à Lyon, 10 000 à Toulouse et à Nantes, ou



encore 9 000 à Grenoble, 6 000 au Mans. Du point de vue de la participation à la grève, là encore, succès pour les syndicats

qui ont recensé dans les écoles primaires, 69 % des enseignants en grève. Dans les collèges et lycées, ils étaient plus d'un sur deux à avoir arrêté le travail. Reste que le ministre de l'Éducation a choisi une posture pour le moins curieuse. Il manie le mépris en brocardant les syndicats « dont la fonction principale » est selon lui « la résistance au changement », estimant qu'« organiser de manière systématique » des grèves comme « réponse aux problèmes de l'école » était « démodé ». Les syndicats justement doivent se revoir lundi pour examiner les suites de cette journée. Mais il est aussi obligé de tenir compte de la puissance de la mobilisation, quitte à n'en retenir que quelques fragments pour ne pas remettre en cause l'ensemble de sa politique. « J'entends évidemment la grève, j'entends les manifestations, je ne suis ni sourd ni aveugle. (...) Et je vois bien qu'il faut que nous retrouvions des moyens de nous parler différemment, puisque les protocoles que nous signons ne suffisent pas », a déclaré Xavier Darcos qui a promis de « continuer à rencontrer » les syndicats du primaire qui lui ont donné cinq jours pour ouvrir des négociations à défaut de quoi ils lanceront de nouvelles actions. La puissance et la détermination de ce mouvement dans l'Éducation témoigne d'une exigence forte vis-à-vis de l'État. Dans une période de crise économique et sociale qui promet d'être longue (on parle de trois années) et dure, l'Éducation et la Recherche devraient être les premiers investissements. Évidemment, pour un gouvernement libéral et réactionnaire, c'est tout le contraire. La crise justifie de toujours dépenser moins, ouvrir toujours plus les marchés au privé. Mais c'est une hérésie sociale autant qu'économique. D'ailleurs le gouvernement et le patronat savent bien vendre les qualifications des jeunes Français lorsqu'il s'agit de promouvoir l'investissement en France. C'est ainsi que dans un document intitulé « 10 bonnes raisons d'investir en France » de l'Agence française pour les investissements internationaux on peut lire que notre pays est le deuxième dans l'OCDE pour le nombre de diplômés supérieurs en sciences, très loin devant les États-Unis, la Suède, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne... Ce n'est donc vraiment pas le moment de se contenter de savoir « lire, écrire, compter ».

Emploi des cadres

L'Apec s'inquiète de la baisse des embauches

Exprimant ses « inquiétudes », l'Association Pour l'Emploi des Cadres a indiqué jeudi que les recrutements de cadres en Europe entre juillet 2008 et juin 2009 seront inférieurs à la fourchette basse de 600 000 envisagée il y a quelques mois, pouvant même osciller de 450 000 à 480 000. Les prévisions recueillies en juin auprès d'un panel d'entreprises de huit pays (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni) tablaient sur 600 000 à 670 000 embauches, après 646 900 de mi-2007 à mi-2008, selon la 20^e enquête annuelle de l'Apec sur les cadres en Europe. Désormais, « dans un environnement où planent les incertitudes liées au ralentissement économique et aux turbulences des marchés financiers, le scénario pessimiste est le seul probable. Les recrutements pourraient avoisiner 600 000, niveau proche de celui observé dans la période 1999-2000. Le contexte économique actuel, qui continue de se dégrader, laisse penser que les recrutements pourraient être inférieurs de 20 à 25 % à ce niveau », selon l'Apec.



Jeunes diplômés

Effondrement des offres d'emploi



Les effets de la crise commencent à se faire sentir sur les offres d'emploi pour les jeunes diplômés sortant de l'Enseignement supérieur et primo-demandeurs d'emploi. Selon l'Afij (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés) les offres ont connu un « effondrement » en octobre. Le nombre d'offres a baissé en octobre de 32 % (par rapport à octobre 2007) et le nombre de postes de 66 %, alors qu'au premier semestre l'association enregistrait une hausse de 40 % des offres et de 48 % des postes (une offre peut comprendre plusieurs postes à pourvoir, comme dans les grandes entreprises). Une « dégradation du marché de l'emploi de cette ampleur » n'a « jamais été enregistrée » par l'Afij en 14 ans de collecte des offres pour jeunes diplômés. La baisse concerne moins les offres en CDI que celles en CDD.

Fonction publique territoriale

La CGT appelle à la grève le 26 novembre

La fédération CGT des Services publics a appelé jeudi les agents de la Fonction publique territoriale à une grève le 26 novembre notamment pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail, et les services publics « dans le cadre de la semaine d'action du 24 au 30 novembre appelée par la CGT sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, la retraite, la protection sociale et les services publics ».



Hôpitaux

Grève des urgentistes à partir du 1^{er} décembre

L'Association des médecins urgentistes de France appelle les médecins urgentistes à une grève totale à compter du 1^{er} décembre, avec refus des assignations et des réquisitions pour dénoncer la dégradation des conditions de travail aux urgences.

Besançon

Crainces pour l'emploi et les RTT au CHU

A l'appel de l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, UNSA, SUD), quelque 300 salariés du CHU de Besançon ont protesté jeudi contre les « mesures de démantèlement des RTT » et des « suppressions éventuelles d'emplois » annoncées par la direction.

Ils dénoncent « l'annonce par la direction d'instructions conduisant au non remplacement éventuel d'agents » et à la « remise à plat de l'accord 35 heures avec la suppression de tout ou partie des jours RTT ».



Psychiatrie

Contre le fichage et la rétention de sûreté



Après le drame de Grenoble, les syndicats de personnels hospitaliers psychiatriques invitent le gouvernement à mettre fin aux « restrictions budgétaires » du secteur plutôt que de miser sur une plus grande « répression envers les malades mentaux », qui relève selon eux du « populisme ». Le directeur de l'hôpital psychiatrique de Saint-Egrève a été « suspendu » de ses fonctions. L'Ufmict-CGT appelle la profession, dont les directeurs, à « refuser de servir de fusible à une politique de restriction budgétaire ». Le syndicat juge nécessaire de « remonter la chaîne de responsabilité de tous ceux qui participent à la situation de crise » de la psychiatrie jusqu'au « chef d'orchestre, le président (Sarkozy) lui-même ». Le Gouvernement, à travers l'expression du Président de la République, a réagi

suite à un crime commis par un patient atteint de troubles mentaux. « La proposition du président de la République de revoir le mode de placement des patients, dans l'urgence, n'est pas la réponse attendue des personnels », assure la fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale. Après un drame, afficher un intérêt soudain pour la psychiatrie tout en proposant des mesures déjà rejetées par la grande majorité de professionnels est, pour le moins, déplacé. « La sur médiatisation, l'instrumentalisation des faits contribuent à stigmatiser les personnes atteintes de maladies mentales, ce qui rend la tâche des professionnels de la santé et de l'action sociale encore plus difficile pour l'insertion des patients dans la société ». La CGT Santé Action Sociale réaffirme sa totale opposition avec toute forme de loi sur la rétention de sûreté qui signe un « retour à l'enfermement arbitraire », « pratique contraire à l'éthique des soignants ».



Milan presse

Grève votée contre le plan social

Les personnels du groupe de presse et d'édition pour la jeunesse Milan (groupe Bayard) se sont mis en grève jeudi à l'issue d'un vote en assemblée générale contre un plan social prévoyant 32 suppressions d'emploi sur 362 dans la branche presse. Une motion de défiance a été votée à plus de 86 %. 229 salariés, soit près de 60 %, ont voté en faveur d'une grève reconductible. Les salariés ont voté à bulletins secrets. Les grévistes demandent « zéro départ contraint ». Ils ont nommé un cabinet d'experts pour examiner les mesures d'économies

Groupe Les Échos

Projet de fusion des rédactions au sein des titres

La direction du groupe Les Échos a annoncé jeudi un projet de fusion des rédactions d'ici l'été 2009.

Notamment web et papier, des titres du groupe (Les Échos, Enjeux Les Échos, Investir...), qui emploie environ 800 salariés.



Journalistes pigistes

Le SNJ-CGT ne signera pas un accord en recul

Trois syndicats de journalistes, (CFDT, CFTC et CGC), ont signé avec les patrons de presse un texte sur les conditions d'emploi des journalistes pigistes de la presse écrite. Selon ces syndicats, il s'agit d'un « *protocole d'étape* », qui ne constitue pas un accord définitif, mais qui permet des « *avancées capitales* » en matière de formation professionnelle continue, de reconnaissance des pigistes dans l'entreprise et d'indemnité de congés maladie et maternité.

Pour sa part, le Syndicat National des Journaliste CGT indique, dans un communiqué, qu'il ne signera pas cet accord d'étape. Pour le SNJ-CGT, « *les dispositions contenues dans ce constat d'étape sont manifestement en recul vis-à-vis des dispositions conventionnelles et même du Code du Travail remanié* ». Elles font des pigistes « *des sous-journalistes, privés d'une partie de leurs droits et de leurs recours juridiques dont ils ont tant besoins pour se faire respecter de leurs employeurs* ».

Audiovisuel public

Un projet de loi aux conséquences désastreuses

Le Syndicat national de Radiodiffusion et de Télévision (SNRT) CGT, qui regroupe les techniciens CGT de l'audiovisuel public, a dénoncé jeudi dans un communiqué les « *conséquences désastreuses* » du projet de loi sur l'audiovisuel public dont l'Assemblée nationale doit débattre à partir du 25 novembre. Selon le syndicat, ce projet dépouille le secteur public « *au profit du privé* ». Le SNRT-CGT dénonce un « *plan social inavoué* » à France Télévisions, avec le départ annoncé de 900 personnes qui ne seront pas remplacées. Il dénonce également « *le torpillage de la régie publicitaire France Télévisions Publicité (FTP)* », après l'annonce d'une réduction des effectifs de 300 à 200 salariés. Enfin, le syndicat note que les taxes prévues pour financer les pertes de recettes publicitaires s'avèrent « *complètement aléatoires* » et sont « *scandaleusement révisées à la baisse sous la pression des lobbies* ».



Fonction publique

La CGT dénonce l'évolution du Compte épargne-temps



L'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT s'inquiète de l'évolution du Compte épargne-temps dans la fonction publique, qui remet en cause la durée légale du travail, la rémunération et la pension de retraite. La CGT dénonce un décret paru début novembre qui prévoit que les agents de la fonction publique d'État et les magistrats puissent se faire indemniser la moitié de leurs jours de RTT non pris au 31 décembre 2007. Ces jours de RTT épargnés sur un CET pourront être indemnisés à hauteur de 125 euros par jour pour les agents de catégorie A (la plus élevée), 80 euros pour ceux de catégorie B (intermédiaire) et 65 euros pour ceux de catégorie C (la plus

basse). « Le principe du forfait et de sa non indexation ne font qu'aggraver le constat d'une rémunération de journée inférieure au salaire réellement dû », dénonce le syndicat. De plus, la CGT s'inquiète d'un projet du ministère du budget, qui selon elle, créerait la possibilité d'utiliser les jours épargnés en « points supplémentaires du régime additionnel des retraites (RAFP) ». Pour le syndicat, « c'est la transformation de l'intégralité d'un temps de travail obligatoire au-delà de la durée légale, en épargne-retraite dans un régime obligatoire par points et par capitalisation, et sans aucun versement de contrepartie par l'employeur ».